

Intervention de l'intersyndicale auprès du préfet à Marseille



Monsieur le Préfet,

L'intersyndicale AFPA CGT, CFTD, FO, SUD FPA de la Région Sud PACA vous remercie d'avoir accepté cet échange.

Depuis que la direction nationale de l'AFPA a annoncé le 18 octobre 2018 un plan de restructuration d'une ampleur sans précédent, les salariés comme de nombreux élus sont sous le choc. Cette annonce intervient dans un contexte socio-économique qui plonge toutes les personnes au cœur de la lutte contre le chômage dans un profond sentiment de gâchis et d'incompréhension généralisé.

Le chef de l'État disait pourtant, lors du Grand Débat à Bourg-de-Péage, « On ne les forme pas les chômeurs.

Quasiment pas. On a fait des formations non qualifiantes, trop courtes, alors que pour des chômeurs de longue durée, ils ont besoin de vraies formations qualifiantes et ça coûte de l'argent. Ce sont des gens à qui on doit réapprendre un métier. Et il faut accepter que cela va durer parfois 6 mois, 1 an ».

Dans plus de 200 métiers, l'AFPA dispense des formations qualifiantes. Celles-ci durent entre 6 mois et un an, et sont constamment renouvelées, validées ou supprimées par des professionnels du secteur concerné, afin d'être en adéquation avec la réalité des emplois actuels et les besoins des territoires.

À l'AFPA, le taux de retour à l'emploi est en moyenne de 66 % seulement six mois après la sortie de formation. A contrario, il faut 3 ans pour atteindre ce même taux pour la moyenne des organismes de formation du territoire.

Contrairement aux déclarations du Président de la République qui veut « un grand plan pour recalibrer ce qu'est l'AFPA aux besoins du terrain, car on se rend compte que c'est une structure qui depuis des années et des années perd énormément d'argent pour des résultats qui ne sont pas au rendez-vous », l'AFPA est l'organisme qui obtient le meilleur taux de retour à l'emploi.

Ce n'est pas le maillage territorial qui porte préjudice à l'AFPA. Au contraire. Dans toutes les régions, l'AFPA est capable d'accueillir aussi bien des citoyens en grande difficulté que des publics variés sur des projets d'emplois diversifiés. Elle accompagne et propose hébergement et restauration à ceux qui en ont besoin.

Par ailleurs, le gouvernement a annoncé fin novembre, l'initiative « Territoires d'industrie » où tout un ensemble de mesures sont prévues pour une « démarche de reconquête industrielle ». Paradoxalement, les 3 centres de Cannes, Gap et Istres, menacés de fermeture en région Sud PACA, figurent sur la liste des 124 territoires ciblés pour bénéficier de ces mesures.

En France, ce sont 24 centres sur les 38 qui s'y retrouvent. Alors que le PIC (Plan Investissement Compétence) est avancé comme un des outils phares de cette initiative pour financer les formations des personnes les plus éloignées de l'emploi, ainsi que les POEC (Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives), on ne peut que s'étonner de voir l'État cautionner la disparition des Centres du premier organisme de formation professionnelle.

Où est la cohérence de vouloir faciliter le recrutement pour les métiers de l'industrie, alors qu'en même temps l'État vote au conseil d'administration la disparition de l'AFPA dans ces territoires ? Comment les contrats de filière pourront-ils vivre avec une offre et une expertise en moins ? Comment l'État va-t-il garantir l'égal accès à la formation dans des territoires déjà malmenés, pour des publics toujours plus fragilisés ?

Il n'y a aucune perspective de développement viable dans ce plan de restructuration, aucune stratégie pertinente et articulée avec le savoir-faire de l'AFPA ou les volontés politiques annoncées. Aucune cohérence avec les projets industriels ou les besoins des territoires.

Les chargés de mission de la région soutiennent que les publics du territoire d'Istres ne se déplaceront jamais

sur le Centre de Marseille la Treille. Le député Pierre Dharreville a eu l'occasion de dénoncer la fermeture de ce Centre. L'ensemble des maires de ce secteur se demandent ce que deviendront les centaines d'usagers accueillis à l'AFPA d'Istres chaque année et s'interrogent sur l'accroissement des emplois qualifiés non pourvus sur le bassin de l'étang de Berre.

Il en est de même pour les deux autres Centres menacés de fermeture.

Dans les Hautes-Alpes, la députée Pascale Boyer ne comprend pas non plus la perspective de fermeture du centre de Gap dont les formations sont « à rayonnement régional et national, sur des filières d'excellence prioritaires pour l'emploi et l'excellence sur le territoire Haut-Alpin ». La Direccte PACA rejoint cette analyse et s'interroge sur les conséquences du maillage territorial si le Centre AFPA de Gap venait à disparaître. Les élus du conseil départemental des Hautes-Alpes ont aussi voté une motion de soutien en assemblée plénière.

Dans les Alpes-Maritimes, ce sont les maires de Cannes, Grasses et Mandelieu qui n'acceptent pas cette décision de fermeture du centre AFPA de Cannes et qui vont le faire savoir à la Région.

Hormis la perte financière non compensée, ce sont des citoyens de votre territoire qui sont abandonnés. Nous nous référons à l'article 13 du préambule de la Constitution de 1947 dans lequel il est écrit : « la Nation garantit l'égal accès à la formation professionnelle ».

Ni l'offre de formation, ni la dimension de l'institution et encore moins le personnel qui depuis 1946 a formé un actif sur 8 en France, ne sont responsables de la situation économique de l'AFPA.

Le gouvernement et sa ministre du Travail compte faire payer le prix fort à près de 2000 personnes dont 187 en région Sud PACA. Cela relève à la fois d'une injustice flagrante et aussi d'un non-sens politique qui serait totalement en opposition avec la volonté affichée du gouvernement de lutter contre le chômage de masse.

Alors que les Conseils Régionaux sont en grande partie responsables de la situation économique de l'AFPA, par la baisse des crédits alloués à la formation et les modalités d'achat au moins-disant, on regrette que des dispositifs subventionnés, tels que SIEG et SSIG, n'aient pas été activés.

De plus, en Europe, des organismes publics de formation sont subventionnés par leur État à hauteur de 40 % de leur CA (Ex. : Irlande).

Pourquoi l'État et/ou les régions n'étudient-ils pas les conditions qui permettraient de l'appliquer en France ? Pourquoi l'État, qui annonce un plan d'investissement dans les compétences à hauteur de 15 milliards, n'utilise-t-il pas son Établissement Public, l'AFPA, dont l'expertise est saluée par des milliers d'entreprises ?

Les résultats de retour à l'emploi de l'AFPA permettent à 100 000 citoyens de retrouver une activité chaque année.

Cela représente près de 4 milliards de PIB réinjectés dans l'économie de la Nation. Peut-on encore parler



d'absence de rentabilité en ces termes ? La formation professionnelle est un investissement sur l'avenir, l'appréciation de sa plus-value sociale doit être considérée autrement.

Tout cela ne relève que d'une décision Politique. Ce choix est toujours possible. La suppression du PSE est le préalable à une grande table ronde avec l'État, les régions, France compétences.

L'intersyndicale AFPA Sud PACA

Le 31 janvier 2019

Consultez le [compte-rendu CGT AFPA PACA...](#)

▪
▪

[Manifestation devant la préfecture le 31 janvier 2019 à Marseille
PACA, les salariés de l'AFPA se mobilisent](#)

Partager sur Facebook

Twitter